



**MAIRIE**

DE

**Montestruc-sur-Gers**

32390

## **NOTE GENERALE CONCERNANT LA PROTECTION INCENDIE**

La protection incendie et les secours d'urgence aux blessés sont assurés sur la commune de Montestruc sur Gers par le Centre d'incendie et de secours de FLEURANCE qui appartient à la Compagnie Lomagne – Ténarèze du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Gers.

La caserne de FLEURANCE, située Avenue Pierre de Coubertin, bénéficie de tout le confort moderne et d'une autonomie totale grâce à un groupe électrogène privé.

Le CIS (Centre d'Incendie et de Secours) de FLEURANCE, est composé de 40 sapeurs pompiers, commandés par un lieutenant et dispose d'un FPT, 1 CCF, 1 MPR, 1 MPF, 1 BEA, 1 RMO, 1 GE 3000 kw.

Conformément à la circulaire du 10 /12/1951, l'équipement de prise en eau et son entretien sont assurés par la mairie.

Ainsi 10 bornes à incendie reliés sur le réseau de distribution d'eau sont répartis sur le territoire de la commune, et répondent à la réglementation actuellement en vigueur (débit 60 m<sup>3</sup>/h à 1 B). Une réserve incendie de 2000 m<sup>3</sup> est implantée au lieu dit « La Boupeyre » et un point d'aspiration dans le Gers est aménagé route de Préchac – RD 240.

A chaque création ou rattachement de réseaux et extension de la zone urbanisée, la pose de nouvelles bornes à incendie est prévue suivant la réglementation.

Pour tous renseignements complémentaires :

Centre d'Incendie et de Secours  
Avenue Pierre de Coubertin  
32500 FLEURANCE  
05.62.64.09.50  
05.62.06.64.40